

# ENTRE NOUS

BOUTIGNY - PROUAIS

ALLEMANT - BEAUCHÈNE - BEAUTERNE - BOUCHEMONT - BUCHELET - CLOCHES - DANNEMARIE  
LE BOIS DES PRÉS - LES JONCS - LE MESNIL - LA MUSSE - ROSAY - SAINT-PROJET - SAUSSAY

N° 37

Novembre 2006

BULLETIN MUNICIPAL

Le mot du Maire

**Cher(e)s Administré(e)s,**

« Attention ... une mairie peut cacher une agence postale communale »

Vous allez peut-être vous demander si Madame le maire est « timbrée » ?

J'espère bien que non !

En fait, je suis surtout très heureuse de vous annoncer qu'après deux années de concertation avec la Poste, vos élu(e)s ont obtenu la création d'une agence postale communale dans les locaux de la mairie de Boutigny-Prouais.

Et l'ouverture me direz-vous ? Un cadeau de Noël puisque ce sera le samedi 16 décembre.

Ainsi vous pourrez effectuer presque toutes les opérations courantes qui nécessitaient jusqu'à présent un déplacement jusqu'au bureau de poste de Bû : le dépôt et le retrait d'objets y compris les recommandés, l'affranchissement manuel, la vente de timbres-poste, d'enveloppes, de Prêt-à-Poster, les retraits et versement d'espèces, les paiements de mandat-cash ...

J'ai également le plaisir de vous faire savoir que votre mairie et votre agence postale communale seront à votre service les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 h 30 à 17 h 30 et le samedi de 8 h 30 à 11 h 30.

Ce qui se traduit, et je suis certaine que vous l'aurez remarqué, par une augmentation de l'ouverture des horaires au public pour ce qui concerne vos démarches administratives de l'ordre de 6 heures par semaine. La permanence à la mairie-annexe de Prouais le samedi matin de 8 h 30 à 10 h 00 est bien entendu maintenue. Une preuve de plus, s'il en fallait, de la volonté de vos élus d'apporter toujours plus de services à sa population, chaque fois que cela est à sa portée.

Permettez-moi d'attirer votre attention sur la qualité exceptionnelle de l'événement. En effet, l'objectif de la Poste consiste plutôt à faire évoluer son réseau actuel et à rechercher des partenariats sous la forme d'Agences Postales Communales ou de Relais Poste pour maintenir un service au public.

Vous comprendrez bien que je ne terminerais donc pas mon propos sans remercier chaleureusement les précieuses aides qui m'ont été apportées dans cette démarche conduisant la Commission Départementale de Présence Postale Territoriale à valider la décision acceptée par La Poste de créer une agence postale communale à Boutigny-Prouais.

Je voudrais citer Madame la Conseillère Régionale et Présidente de cette même Commission Départementale, Monsieur le Directeur de l'Association des Maires d'Eure-et-Loir, Monsieur le Député-Maire de la 1<sup>ère</sup> circonscription d'Eure-et-Loir, sans oublier bien entendu le concours efficace de nos partenaires de la Poste que sont Madame la Directrice des Projets et Monsieur le Chef de projet chargé de l'Evolution du Réseau.

Alors, votre prochaine visite sera-t-elle pour les bons services de la mairie ou de l'agence postale communale ?

En tous cas au plaisir de vous y rencontrer.  
Bien cordialement,

Votre maire,  
Mireille Eloy



## INFOS COMMUNE

### INCIVILITES FEUX INTERDITS



Il nous faut une nouvelle fois rappeler que le règlement sanitaire départemental dans son article 84 interdit le

brûlage à l'air libre des déchets ménagers et assimilés. Les déchets de jardins et de parcs font partie des types de déchets assimilables aux ordures ménagères.

Tout brûlage émet des sous-produits nocifs qui contribuent à la pollution de l'air et si une tolérance est accordée pour brûler des quantités réduites d'herbes ou de branchages entre le 15 octobre et le 15 mars, ces opérations doivent obligatoirement être réalisées en l'absence de tout vent pouvant porter les fumées vers les habitations et jardins voisins.

Nous avons la chance d'avoir sur notre commune une déchetterie facilement accessible, modernisée où déposer nos déchets, profitons-en et comportons-nous avec civisme ... Ne soyez pas responsables des répercussions de cette fumée sur l'environnement et surtout sur la santé de vos voisins les plus fragiles ... ils apprécieront !

Mireille Eloy

### TEMOIGNAGE

Nous avons tenu à vous faire part de ce témoignage qui nous a émus et navrés à la fois :

« mes filles qui ont 8, 6 et 2 ans ont voulu offrir une composition florale pour l'anniversaire du décès de leur papa. La composition est restée seulement 4 jours, ensuite elle a disparu pour aller égayer une maison je suppose.

Jusqu'où ira la bêtise humaine ? Qui sont-ils pour faire du mal aux personnes ayant déjà beaucoup de chagrin ? »

Mairie de Boutigny-Prouais 28410 - tél. : 02 37 43 00 43 - Commission information

Adresse e-mail de la mairie : [boutigny.prouais@mairie-boutigny-prouais.fr](mailto:boutigny.prouais@mairie-boutigny-prouais.fr)

Mairie-annexe de Prouais : 02 37 43 24 17 (téléphone-fax)

Site internet : <http://www.mairie-boutigny-prouais.fr>



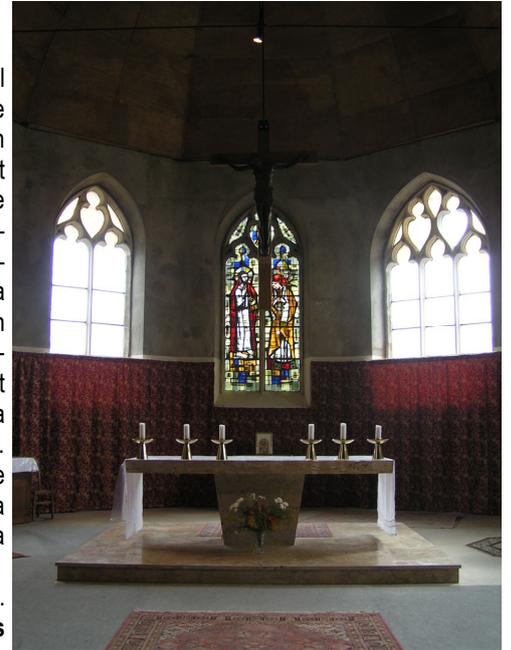
## INFOS COMMUNE

### EGLISE DE BOUTIGNY

Désormais, lorsque vous entrerez dans l'église de Boutigny, vous pourrez admirer le nouvel aménagement du chœur. En effet, le projet initié par don Hugues vient d'être réalisé : tout le chœur est orné d'une tenture de couleur rouge, ce qui habille l'intérieur de l'église et la met en valeur, tout en cachant le mur en béton. Un grand remerciement aux paroissiens qui ont fait preuve de générosité en finançant ces travaux, et à Marie-Noëlle Derré pour son ouvrage de couture. Mais les réalisations pour embellir l'église ne s'arrêtent pas là. La pose de cette tenture a été le déclencheur d'autres initiatives heureuses : la municipalité a fait refaire la sacristie, en installant un évier (ce qui favorise l'entretien de l'église par les bonnes volontés de la paroisse) ; les employés municipaux ont enlevé la barre qui servait autrefois à couper la nef en deux ; Hans Monpontet a adapté la chaire pour en faire un ambon (lieu de la lecture de la Parole de Dieu)... Notre désir de rendre cette église plus belle a fait naître d'autres idées : projet de faire des vitraux pour l'église afin qu'elle soit encore plus lumineuse, projet de mettre de la moquette dans tout le chœur, projet de mettre en valeur le baptistère au fond de l'église... Ainsi nous voulons continuer l'œuvre commencée il y a 50 ans, lors de la reconstruction de l'église après l'incendie de 1947, de restaurer ce lieu de culte, et qui s'est continuée jusqu'à nos jours grâce au concours de la municipalité de Boutigny-Prouais, des différents curés de la paroisse et des paroissiens, de l'ASPIC et des généreux donateurs.

Merci à toutes ces personnes qui ont à cœur d'entretenir et d'embellir notre église de Boutigny.

Don Thomas



### CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

Qui a dit que l'on ne s'occupait pas de nos enfants ... petits ou grands ?

Profitez des places encore disponibles pour les vacances de la Toussaint au Centre de Loisirs de Boutigny-Prouais, situé dans la cour de l'école de Boutigny.

Nathalie, Anne-Laure et Eddie seront les animateurs de **vos enfants jusqu'à 12 ans**.

La fête d'Halloween occupera une partie de leur temps avec des ateliers d'écriture, de dessins, des masques, du maquillage, des sketches pour un défilé dans les rues de Boutigny. Des jeux sportifs, des olympiades seront organisés pour eux.

La bibliothèque municipale leur ouvrira ses portes pour la lecture de contes et histoires...

Contactez la directrice du centre de loisirs pour toute information ou/et inscription :

Delphine PLAUD au 06 18 64 31 54.

### SECTEUR « JEUNES »

Pour les plus « grands » de 12 à 17 ans,

la Communauté de Communes du Pays Houdanais a mis en place toute une série d'activités telles que catamaran, bowling, équitation, indiaka, tir à l'arc, cinéma, jungle laser, tournoi de foot en salle, initiation au Golf, patinoire ...

Pour les inscriptions ou renseignements contactez Isabelle TANDRE à la CCPH en mairie de Houdan ou par téléphone au 01 30 46 81 35.

### SYNDICAT DES EAUX DE VILLEMEUX

Au printemps, je vous annonçais une meilleure pression de la distribution de l'eau potable sur Prouais, Les Primevères, Rosay, Beauchêne grâce à l'installation d'un sur presseur dans le château d'eau de Prouais. Il est fonctionnel, mais nous rencontrons des difficultés lors de sa mise en route. En effet une partie de nos canalisations datant d'après guerre, en fonte de mauvaise qualité, ne supporte pas une pression plus importante. Un programme de remplacement des canalisations est en cours. Une partie de la rue de la Fée à Prouais est terminée, une autre partie rue des Blatiers est prévue pour la fin de l'année.

Je vous informerai de l'avancement de ces travaux. Soyez patients

Daniel BRUNET

### DECHETTERIE

La déchetterie réaménagée est ouverte au public depuis lundi 16 octobre aux mêmes horaires qu'auparavant :

Horaires d'été jusqu'au 31 octobre :

Lundi, mercredi, vendredi de 14 à 18 heures

Samedi de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures

Horaires d'hiver du 1<sup>ER</sup> novembre au 28 février

Mercredi de 14 à 17 heures

Samedi de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures.

Le délai des travaux de la déchetterie a été respecté grâce au travail remarquable de l'entreprise STAR de SAUSSAY (28260) . Vous allez être surpris par sa fonctionnalité :

6 emplacements de bennes pour recevoir, déchets verts, gravats, en-

combrants et nouveauté une benne à ferraille.

Le coût total de l'opération s'élève à environ 270 000 euros, nous remercions le SYROM Syndicat Intercommunal de Ramassage des Ordures ménagères de la région de Dreux qui a le souci de rendre au mieux le service auprès de la population.

Le gardiennage est assuré par un employé de la SITA centre Ouest et je vous demande de bien respecter le règlement de la déchetterie. L'entrée est réservée uniquement aux détenteurs du macaron disponible en mairie. L'accès aux artisans est possible après l'achat de tickets disponibles en mairie moyennant une participation de 12,20 euros/m3.

Le site de la déchetterie sera paysagé dès novembre pour sa parfaite intégration.

Daniel BRUNET

## UN MINISTRE À BOUTIGNY ...

### Remise de la médaille de Chevalier de l'Ordre National du Mérite à Mireille Eloy



Samedi 16 septembre, la cour de l'école de Boutigny-Prouais, plus habituée à la semaine des quatre jours, vibrait d'une inhabituelle agitation. Entre les costumes et tailleurs de bonne coupe d'un joli parterre d'élus, la soutane de Don Thomas, les uniformes des représentants du peloton de gendarmerie de Nogent-le-Roi, et la grande tenue du sous-préfet d'Eure-et-Loir, elle avait fière allure, notre chère Mireille Eloy, maire de Boutigny-Prouais, au moment de recevoir la médaille de Chevalier de l'Ordre National du Mérite. À travers elle, comme elle l'a souligné dans son discours, c'est l'ensemble de l'équipe municipale qui était distinguée par cette récompense, remise exceptionnellement par le ministre des Relations avec le Parlement, Henri Cuq, son parrain. Le tout sous l'oeil de celui qui a demandé cette distinction pour elle, le député-maire de Chartres, Jean-Pierre Gorges. Dans son éloge, Henri Cuq a souligné le dévouement et la tenacité de notre maire, deux caractéristiques qui l'ont accompagné tout au long de sa vie personnelle et professionnelle. Des encouragements qui sont allés droit au coeur de Mireille Eloy.



Dans sa conclusion, elle a insisté sur le fait que l'honneur et la confiance qui lui étaient ainsi témoignés ne pouvaient que renforcer sa volonté de maintenir, et même d'amplifier, son engagement, tant au niveau du village que de celui de la Communauté de Communes du Pays Houdanais, dont elle est 2e vice-présidente en charge de la voirie et des bâtiments publics. La cérémonie s'est achevée comme il se doit autour du verre de l'amitié et d'un buffet préparé et servi par les employés communaux dans le restaurant scolaire. Des agapes... bien méritées.

Stéphane Méjanès



## LES FELICITATIONS DU 1er MINISTRE

Lors de sa conférence de presse mensuelle, organisée à Chartres le 1er juin 2006, Monsieur Dominique de Villepin, premier ministre, n'a pas manqué de féliciter par anticipation notre maire de Boutigny-Prouais, Mireille Eloy invitée à cette cérémonie par Jean Pierre Gorges, député maire de Chartres.

L'inscription de Mireille en tant que Chevalier de l'Ordre National du Mérite est parue au Journal Officiel depuis le 15 mai 2006.

Le Conseil Municipal lui adresse ses plus sincères félicitations.

Claude Serreau



## BIBLIOTHEQUE

### S'évader par la lecture, pour les petits et les grands !

Après 15 ans de vie associative, la bibliothèque de Boutigny-Prouais est devenue municipale depuis le 12 juillet 2006. A cette occasion, nous vous invitons cordialement à venir découvrir ou redécouvrir notre collection de livres, riche de plus de 6000 ouvrages.

Notre bibliothèque fonctionne avec le soutien permanent de la Bibliothèque Départementale de Prêt (BDP) de Chartres-Mainvilliers, ce qui permet d'assurer un renouvellement constant dans la collection d'ouvrages, que ce soit en romans, en documentaires ou bien encore en bandes dessinées. Vous pouvez ainsi nous formuler vos demandes, et nous les rechercherons pour vous !

Un salarié formé Jonathan en assure la responsabilité et une équipe de bénévoles sont là pour vous accueillir, vous conseiller et partager leur passion du livre avec vous. Alors n'hésitez pas à nous rendre visite !

**Horaires d'ouverture :** Mardi de 16H00 à 17H15 - Mercredi de 16H00 à 18H00 - Samedi de 16H00 à 18H00 - **Tarif annuel :** 8 Euros pour les adultes - Gratuit pour les enfants de moins de 18 ans



## ASPIC

### PASSERELLE DES SAVOIR FAIRE

Les ateliers de la « Passerelle des Savoir Faire » ont repris leurs activités.

**Peinture :** lundi soir de 20h à 22h

**Modelage-Sculpture** (sur argile « faïence », à la plaque aux colombins) : mardi de 17h30 à 18h30 pour les enfants (complet : liste d'attente) , mardi de 15h à 17 h ou de 19h à 21 h pour les adultes

**Marqueterie :** mercredi de 14 à 18 h ou de 18 h à 22 h. Ces cours ont lieu dans les locaux de la « Passerelle des Savoir Faire » à Boutigny-Prouais

**Ferronnerie :** mercredi de 17 h à 20 h et samedi de 9 h 30 à 12 h 30 (liste d'attente). Ces cours se déroulent à Houdan. Pour tous renseignements s'adresser à l'ASPIC tél : 06 62 93 68 75.

## EXPOSITION

L'ASPIC vous présente l'exposition « Les lavoirs... ces lieux de mémoire ». Cette exposition est organisée par « Les ondes buissonnières », le samedi 9 décembre de 14h à 18h et le dimanche 10 décembre de 10h à 18h en la salle polyvalente de Boutigny-Prouais 16 rue des Potiers à Boutigny. Entrée libre.



## URBANISME



### Permis de construire accordés :

Boudin Michel 5, rue de la Tuilerie « Allemant » Construction d'un abri de jardin en bois et d'un garage.  
Geoxia 20, rue des Sablons « Beauchêne » Construction d'une maison individuelle + garage  
Almeida Fabrice 12 rue de la gigueterie « la Musse » construction d'une aile pour extension de maison existante.

### Déclaration de travaux accordés :

Barata José et Olivier Jacques 9, bis et ter rue de la Dîme « Rosay » remplacement d'une porte d'entrée commune.  
Desalos Yves 12, rue des Blatiers « Prouais » pose de fenêtres de toit et baie vitrée.  
Gilet Patrick 28, rue de la Mare aux Biches « allemant » pose d'une clôture et d'un mur en façade.  
Bammé Alain 25, rue des Sablons « Beauchêne » pose d'un abri de jardin en sapin  
Sansonne Patrick 5, rue des forges « les primevères » construction d'un mur et pose d'un portail.  
Richy Olivier 2, rue du Four à Pain « Beauchêne » pose d'u portail et portillon + grillage  
Godard Jacky 9, rue du Bocage «Allemant» fermeture du bâtiment agricole (toit 2 pentes)  
Villettier Jean-François 18, rue de la Fée «Prouais» création d'un auvent et ravalement de la façade  
Dupuis Olivier 38, rue des Blatiers pose d'un abri jardin bois  
Pugeault Jean-Pierre 31, rue des PotiersAnnie pose de fenêtres de toit

**Mairie de Boutigny-Prouais 28410 - tél. : 02 37 43 00 43 - Commission information**

**Adresse e-mail de la mairie : [boutigny.prouais@mairie-boutigny-prouais.fr](mailto:boutigny.prouais@mairie-boutigny-prouais.fr)**

**Mairie-annexe de Prouais : 02 37 43 24 17 (téléphone-fax)**

**Site internet : <http://www.mairie-boutigny-prouais.fr>**

## QUAND BOUTIGNY-PROUAIS SE MET A BRILLER ...

Que diriez-vous si Boutigny, Prouais et ses 14 hameaux, brillaient de tous leurs feux pendant les fêtes de cette fin d'année 2006 ?

Je dois vous dire que le seul souhait de vos élus d'aller dans ce sens ne suffit pas. L'étendue de notre territoire et le détachement de chacun de nos hameaux ne permet pas au budget communal de monopoliser des fonds pour multiplier l'installation de boîtiers électriques et de guirlandes sur toute notre commune, à notre grand regret.

Si je suis certaine que vous comprendrez et admettez mes explications, je suis tout aussi convaincue que vous seriez ravis comme moi de donner un air de fête à notre village.

Alors, je vous propose de participer au premier concours « illuminations » organisé par la municipalité de Boutigny-Prouais en faisant scintiller guirlandes et sujets lumineux sur vos maisons ... sur vos clôtures ... sur vos balcons ... sur vos sapins ...

Qu'en dites-vous ?

Le prochain Entre-Nous vous livrera les récompenses attribuées aux vainqueurs !

Alors, patience ... et n'oubliez pas que l'essentiel reste de participer ...

Je compte sur vous !

Mireille Eloy

## ACTIONS CITOYENNES

L'automne est arrivé. C'est le moment de mettre de l'ordre dans son jardin et en particulier de tailler ses arbres et ses haies.

A ce propos, je rappelle que les haies qui dépassent sur la propriété communale, sur les rues et les chemins, doivent être taillées AU RAS DE VOTRE CLOTURE (ces travaux ne sont pas à la charge de la commune).

Trop souvent des branches ou des arbustes débordent sur la chaussée et gênent la visibilité, voir le passage des véhicules (particulièrement les véhicules de transport en commun ... de vos enfants).

Par contre, merci à ceux qui entretiennent et soignent les abords au ras de leur propriété en tondant l'herbe et y soignant des fleurs qui font le charme de notre village.

Mireille ÉLOY

## 11 NOVEMBRE 2006

Venez participer nombreux aux cérémonies de commémoration de l'Armistice de la guerre de 1914-1918 qui se dérouleront :

à **PROUAIS** à 11 h 00 devant le Monument aux Morts. Le verre du souvenir vous sera offert à l'issue de la cérémonie  
à **BOUTIGNY** à 10 h 45, rassemblement devant la mairie avec le défilé en direction du cimetière et le verre du souvenir après la cérémonie.

## PLAN LOCAL D'URBANISME

Je rappelle aux administrés de Boutigny-Prouais que le Conseil Municipal travaille actuellement sur l'évolution du plan d'occupation des sols de la commune en plan local d'urbanisme. Cette démarche a été décidée afin de répondre à la transformation du monde rural où nous vivons.

Vous pouvez prendre connaissance de l'avancement de nos travaux par la consultation d'un dossier à votre disposition à la mairie aux jours et heures d'ouverture.

Bien évidemment, une enquête publique aura lieu avant validation de ce plan local d'urbanisme par vos élus.

Mireille ÉLOY

## INFORMATIONS

### ADMINISTRATIVES

#### INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Pour pouvoir participer aux élections présidentielles et législatives qui se dérouleront en 2007, il est rappelé à tous, et surtout aux nouveaux habitants de Boutigny-Prouais, de la nécessité de s'inscrire

**avant le 31 décembre 2006**

sur les listes électorales de la commune.

Pour cela, merci de vous adresser à la mairie aux jours et heures d'ouverture (attention au changement à partir du 16 décembre) muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

## A VOS PLUMES, VOS SOURIS...

Suite à quelques problèmes informatiques, ce dernier numéro de votre journal « Entre Nous » n'a pas pu paraître à la date prévue (mi-octobre). Je tiens à remercier tous ceux qui avec gentillesse et patience m'ont transmis à plusieurs reprises leurs articles. Je profite de ce petit message personnel pour vous rappeler que la sortie du prochain numéro est prévue avant Noël. Merci de me transmettre vos articles avant le 15 décembre à l'adresse email suivante : [claudeserreau@wanadoo.fr](mailto:claudeserreau@wanadoo.fr)

Claude Serreau

Un être qui s'en va laisse toujours un grand vide derrière lui. Lorsque le cours de sa vie s'interrompt trop vite, trop tôt, c'est l'espoir qui disparaît, les chapitres à venir qui ne s'écriront jamais. On peut-être bouleversé par une nouvelle, bien plus que par un roman, par un haïku davantage que par une ode épique, mais on est toujours malheureux au moment de refermer un livre qu'on a aimé. Même après le mot fin. Et pourtant, les souvenirs jamais ne s'effacent, ils forgent ce que nous sommes et ce que nous serons. Les petits footballeurs de Boutigny-Prouais le savent bien. Damien Barrié n'est plus là mais il est des étoiles qui brillent encore dans le ciel longtemps après qu'elles ont cessé d'exister. La douleur ne se partage pas, elle est même le plus souvent indicible. C'est en silence que nous souhaitons entourer notre ami Jean-Marc et son épouse pour leur transmettre le souffle chaleureux de notre profonde émotion.

Stéphane Méjanès

## INFOS CCPH

### CROSS

Venez partager un moment de détente en participant au cross du Pays Houdanais le dimanche 5 novembre.

Organisé dans un cadre verdoyant, totalement sécurisé, les organisateurs seront heureux de vous accueillir sur le haras du site de Bonneville à Boisssets.

Cette manifestation sportive se veut être un moment de rencontre entre les habitants des 32 communes de la CC Pays Houdanais, ainsi chacun pourra participer à son rythme ou bien venir encourager les participants.

Les inscriptions se feront sur place à partir de 8 h 00.

Attention un certificat médical autorisant cette pratique de la course à pied sera exigé.

Départ :

9 h 30 9 - 10 ans pour 1.6 km

9 h 50 11 - 14 ans pour 3.5 km

10 h 15 jusqu'à 8 ans pour 0.8 km

10 h 50 15 - 18 ans pour 6 km

11 h 00 séniors et vétérans pour 8.5 km

Renseignements au 01 30 46 94 12

e.mail : [ccpg@cc-payshoudanais.fr](mailto:ccpg@cc-payshoudanais.fr)



## CARNET

### Naissances

23/9/06 Marceau-Gicquel Nathan  
 3/10/06 Corona Jade  
 27/8/06 Gervais Emma  
 28/7/06 Chéron Clara  
 30/7/06 Groussard Clément  
 10/7/06 Peluche Clément  
 19/6/06 Denis Mathias

La municipalité adresse ses félicitations aux parents.

### Décès

25/9/06 Barrié Damien

La municipalité adresse ses sincères condoléances à notre ami Jean-Marc Barrié conseiller municipal, à son épouse et à sa famille.

### Mariages

30/9/06 Été René-Luc / Hens Sophie  
 2/9/06 Guillotin Xavier / Leguerinel Vanessa  
 19/8/06 Pottier Vincent / Pasquier Julia  
 15/7/06 Lacroix Stéphane / Billot Sabrina  
 15/7/06 Roudani Abdellah/Bellu Nathalie

## MESSES

En l'église de **Boutigny** à 9 h 30, les dimanches 26/11, 24/12  
 En l'église de **Prouais** à 9 h 30, le dimanche : 5/11  
 Veillée de Noël à **Boutigny** le 24/12 à 19h00

Messe des familles le 3/12 à 11h00 en l'église de **Prouais**

Toussaint : bénédiction des cimetières : 11h15 au cimetière de Prouais, 11h45 au cimetière de Boutigny.

Le mercredi 1<sup>er</sup> novembre Toussaint à St Laurent à 9 h 30  
 Le jeudi 2 novembre à Faverolles à 19 h 30  
 Le dimanche 5 novembre à Prouais à 9 h 30

Pour notre secteur, une messe est célébrée le dimanche à 9 h 30

Le 1<sup>er</sup> dimanche du mois à Prouais  
 Le 2<sup>ème</sup> dimanche du mois à Faverolles  
 Le 3<sup>ème</sup> dimanche du mois à St Laurent  
 Le 4<sup>ème</sup> dimanche du mois à Boutigny  
 Le 5<sup>ème</sup> dimanche du mois à St Laurent

## FICHE PRATIQUE

Gardes de médecine : composez le 15

Pharmacies : composez le 01 34 84 30 56

Gendarmerie : composez le 17

**ATTENTION** - Les heures limites de dépôt du courrier sont avancées dans les différentes postes avoisinantes : Bû (16h), Broué (15h45), Abondant (16h)

<p><b>Horaires d'ouverture de la poste à Broué</b></p> <p>Mardi 9h00 à 11h30          Jeudi 9h00 à 11h30          Vendredi 9h00 à 11h30 Tél : 02 37 43 20 00</p> <p><b>Le 16 Décembre ouverture de l'agence postale communale à Boutigny</b></p>	<p><b>Horaires d'ouverture de la poste à Houdan</b></p> <p>Tous les jours 8h30 à 12h00 - 14h30 à 17h30          Samedi 8h30 à 12h00</p> <p>Tél : 01 30 46 17 23</p>
<p><b>Horaires d'ouverture de la Mairie</b></p> <p><b>BOUTIGNY</b></p> <p>Mardi 16h00 à 18h00          Jeudi 16h00 à 18h00          Vendredi 16h00 à 18h00          Samedi 10h30 à 12h00</p> <p><b>PROUAIS</b></p> <p>Samedi 08h30 à 10h00</p> <p>Notez bien que la permanence du secrétariat de mairie, le lundi à Prouais, est supprimée.</p>	<p><b>Horaires d'ouverture de la déchetterie de Boutigny-Prouais</b></p> <p>Un rappel des horaires d'ouverture de la déchetterie afin d'éviter les « dépôts sauvages », de plus en plus fréquents dans notre commune (devant la déchetterie elle-même, dans nos chemins communaux ...)</p> <p><u>Période d'hiver</u> : du 1<sup>er</sup> novembre au 28 février</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- mercredi après-midi de 14 h à 17 h</li> <li>- samedi de 9 h à 12 h et de 14 à 17 h</li> </ul> <p><u>Période d'été</u> : du 1<sup>er</sup> mars au 31 octobre</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- lundi, mercredi, vendredi après-midi de 14 h à 18 h</li> <li>- samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h</li> </ul>
<p><b>Horaires d'ouverture de la bibliothèque</b></p> <p>Mardi 16h00 à 17h15          Mercredi 16h00 à 18h00          Samedi 16h00 à 18h00</p>	

Mairie de Boutigny-Prouais 28410 - tél. : 02 37 43 00 43 - Commission information  
 Adresse e-mail de la mairie : [boutigny.prouais@mairie-boutigny-prouais.fr](mailto:boutigny.prouais@mairie-boutigny-prouais.fr)  
 Mairie-annexe de Prouais : 02 37 43 24 17 (téléphone-fax)  
 Site internet : <http://www.mairie-boutigny-prouais.fr>